



Dossier d'inscription

Préparation à l'examen probatoire du Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne

A retourner aux 3 adresses suivantes :

inscriptions@creps-vichy.sports.gouv.fr

michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr

elisabeth.deat@creps-vichy.sports.gouv.fr

Nom :	Sexe : M / F
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	Pays de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. :	Mail :
Type de prise en charge financière :	
Êtes-vous en situation de handicap : O / N	<input type="checkbox"/> Moteur <input type="checkbox"/> Sensoriel <input type="checkbox"/> Cognitif <input type="checkbox"/> Psychique
Avez-vous des besoins spécifiques d'accompagnement ou de compensation :	

Pièces obligatoires à fournir

Cours à distance (QCM)

Pages 1 et 2 du dossier d'inscription, avec choix des thématiques de 1 à 9

*Modules A, B, C, Probas
blancs*

- Dossier d'inscription pages 1, 2 et 3 + photo d'identité
- Photocopie de votre carte d'identité (recto verso) ou de votre passeport en cours de validité
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation d'assurance en responsabilité civile personnelle
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de la randonnée, ou à l'exercice de la profession d'accompagnateur en moyenne montagne, datant de moins de 12 mois
- Autorisation d'utilisation d'image (formulaire ci-joint)



Période de formation : du 21 janvier au 3 septembre 2021, selon calendrier.
Modalités : Alternance de cours théoriques (QCM) et de pratiques de terrain en milieu montagnard.
Lieux : Massif Central – Volcans d’Auvergne (les lieux de rendez-vous précis vous seront communiqués avec la convocation).
Matériel : Communiqué par les formateurs avant le stage
Coût : 7,50 € / heure de formation (toutes formules).

La formule souhaitée (cocher les cases qui vous intéresse) :

COURSUS 2021	Inscription avant le :	Dates	Lieu de formation	Volume horaire	Choix stagiaire
Module de base : présentation métier, diplôme, épreuves	7 janv	21-janv-21	Cours du soir à distance : 18h-20h30	2 h30	
MODULE A : Marche et orientation « Débutant »	22 mars	6, 7 et 8 avril 2021	Chaîne des Puys (63)	20h	
MODULE B : Marche et orientation « Débrouillé »	12 avril	26, 27 et 28 avril 2021	Chaîne des Puys, Sancy (63)	20 h	
	19 avril	3 et 4 mai 2021	Chaîne des Puys, Sancy (63)	14h	
MODULE C : Marche et orientation « Confirmé »	11 mai	25, 26 et 27mai 2021	Chaîne des Puys, Sancy (63)	20h	
Examens Probatoires blancs	21 avril	5 et 6 mai 2021	Sancy (63) - Cantal (15)	14h	
	16 juin	1 et 2 juillet 2021		14h	
	16 août	2 et 3 septembre 2021		14h	
QCM thématiques 1, 2, 3	11 janvier	25-janv-21	Cours du soir à distance : 18h00-20h30	2h30	
	13 janvier	27-janv-21		2h30	
	1 ^{er} février	15-févr-21		2h30	
	10.02.2021	17-févr-21		2h30	
QCM thématiques 4, 5, 6	24 février	08-mars-21	Cours du soir à distance : 18h00-20h30	2h30	
	26 février	10-mars-21		2h30	
	8 mars	22-mars-21		2h30	
	10 mars	24-mars-21		2h30	
QCM thématiques 7, 8, 9	15 mars	29-mars-21	Cours du soir à distance : 18h00-20h30	2h30	
	17 mars	31-mars-21		2h30	
	2 avril	16-avr-21		2h30	
	14 avril	29-avr-21		2h30	
Total heures					

Fait à, le Signature :



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy
2 route de Charmeil
BP 40013
03321 Bellerive-sur-Allier Cedex
Tél. 04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr



CENTRE LABELLISÉ
PALIER BRONZE



Responsable pédagogique :

Michaël ROUX – 06 27 16 33 28 – michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr

Chargée du suivi administratif et financier :

Elisabeth DÉAT – 04 70 59 52 97 - elisabeth.deat@creps-vichy.sports.gouv.fr

Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné (nom du stagiaire) :

Demeurant à :

autorise le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy à me photographier dans le cadre de la préparation à l'examen probatoire et à utiliser mon image;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à, le.....

Signature :



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy
2 route de Charmeil
BP 40013
03321 Bellerive-sur-Allier Cedex
Tél. 04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr

